



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112422

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Ils font plusieurs recommandations et préconisent notamment de limiter le nombre d'applications ministérielles de gestion financière subsistantes. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Comme M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Didier Migaud, député de l'Isère, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ne souhaite pas que soient maintenues en service, au-delà du nécessaire, des applications ministérielles de gestion dont l'objet serait comparable à tout ou partie du champ couvert par le système cible CHORUS. L'agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) a élargi sa démarche dite d'urbanisation à l'ensemble des applications ministérielles susceptibles d'être impactées. Toutes sont suivies à l'AIFE et les demandes d'évolution y sont examinées avec un objectif de se limiter progressivement aux seules applications strictement nécessaires. Une revue des besoins d'évolution des applications existantes est organisée afin d'en limiter le nombre, à l'issue du déploiement du programme, au strict minimum. L'audit de modernisation conduit par l'inspection générale des finances (IGF) à l'automne 2006 a bien montré l'importance de ce critère dans le retour sur investissement global du programme CHORUS.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112422

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12844

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4086